



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 07 au 11 Octobre

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

	Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi	Thon/oeufs durs		x		x		x			x					x
	Chipolatas				x						x				x
	Purée	x	x	x											
	Entremet	x	x												x
Mardi	Céréales citron et persil			x	x	x				x					x
	Chili con carne			x	x					x		x			x
	Salade verte									x					
	Fromage	x													
	Fruit														
Mercredi	Betterave vgr				x					x					x
	Cordon bleu		x	x	x	x									x
	Haricot beurre														
	Glace	x	x												
Jeudi	Carottes pommes rapées									x					x
	aiguillette basquaise	x			x							x			x
	Torsade s/complète			x	x	x									
	Fromage blanc	x													
Vendredi	Feuilleté		x	x	x										x
	poisson crème	x					x								
	Boulgour			x		x									
	Pâtisserie	x	x	x	x	x									x

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable.